

L'ÉCO CAPSULE

JUILLET 2025



Corporation de
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

15E BAROMÈTRE DE LA CONSOMMATION RESPONSABLE

UQAM - MAI 2025

L'Observatoire de la consommation responsable (OCR) de l'École des sciences de la gestion de l'UQAM a publié en mai dernier son 15e Baromètre de la consommation responsable. Cette étude annuelle suit l'évolution des habitudes et attentes des Québécois.es en consommation responsable.

Constat : La consommation responsable progresse lentement, mais fait face à des tensions comme le coût de la vie et l'écofatigue.

Les faits saillants :

- 64 % se disent plus responsables qu'il y a 10 ans : limite le gaspillage, repense leurs besoins, privilégie la qualité, la santé et l'achat local ;
- 70 % désirent que les marques améliorent la société et soutiennent les communautés locales ;
- La demande pour des produits durables, réparables et transparents est forte, avec un besoin croissant de preuves crédibles.

Adopter des pratiques écoresponsables est aujourd'hui essentiel pour se démarquer et conquérir de nouveaux clients. Le scepticisme face l'écoblanchiment pousse les entreprises à prouver leurs engagements. Les entreprises doivent clairement communiquer leurs actions durables, mais surtout les appuyer par des preuves concrètes. Ce défi est une réelle opportunité de confiance et de croissance.

ÉCOBLANCHIMENT

MODERNISATION DE LA LOI C-59 - ENTRÉE EN VIGUEUR LE 20 JUIN 2025



La *Loi sur la concurrence* a récemment été modifiée afin de renforcer les dispositions relatives aux pratiques commerciales **trompeuses**, notamment en ce qui concerne les indications environnementales non fondées, aussi appelées écoblanchiment.

Désormais, les indications environnementales d'un produit doivent notamment être appuyées par **des éléments corroboratifs suffisants et appropriés obtenus au moyen d'une méthode reconnue à l'échelle internationale.**

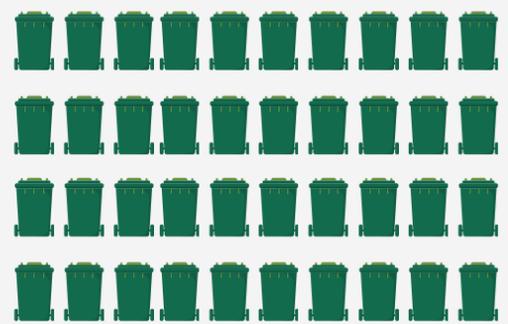
Ainsi les affirmations telles que « écologique », « écoresponsable », « vert », « biodégradable » ou « respectueux de l'environnement » doivent être appuyées par des données vérifiables et accessibles.

685 KG

Selon le plus récent bilan publié en juin 2025 par **RECYC-QUÉBEC**, chaque Québécois a généré en moyenne 685 kg* de matières résiduelles en 2023, soit une baisse de **5 %** par rapport à 2021 (719 kg).

👉 Il s'agit d'une première diminution depuis plusieurs années. C'est un signe encourageant, même si de nombreux efforts demeurent nécessaires pour atteindre les objectifs de réduction à long terme et avancer vers une économie véritablement circulaire.

* Ce chiffre intègre non seulement les déchets ménagers, mais aussi ceux issus des industries, commerces et institutions (ICI), reflétant ainsi la gestion globale des matières résiduelles au Québec.



685 kg

représente environ 40 bacs roulants de 240 L remplis de déchets.

Concept du mois : L'obsolescence psychologique, quand l'envie de nouveauté prend le dessus

Parfois, un objet est remplacé non parce qu'il est brisé, mais simplement parce qu'un nouveau modèle est disponible ou que son style semble dépassé. Ce phénomène, s'appelle, l'obsolescence psychologique.

Il alimente discrètement la production de déchets et l'utilisation de ressources !

RECYCLAGE DES CAPSULES DE CAFÉ NESPRESSO JUILLET 2025

Nespresso Canada vient tout juste d'annoncer que son programme de sacs verts, destiné au recyclage des capsules à usage unique, est maintenant déployé dans toutes les municipalités du Québec ayant une entente signée avec Éco Entreprises Québec (ÉEQ). Le Québec devient ainsi la deuxième province canadienne à accepter ces sacs sur l'ensemble de son territoire.

👉 Comment ça fonctionne?

- Déposer les capsules usagées dans un sac vert prévu à cet effet
- Déposer le sac vert dans le bac de récupération à la maison.



Ces sacs sont offerts gratuitement par Nespresso avec chaque commande.



Une question ou un sujet à explorer ? N'hésitez pas à me faire signe, je serai ravie d'approfondir vos idées lors d'une prochaine infolettre!